

Circuit des Jeunes 2018/2019

Cette compétition concerne les catégories suivantes : poussins (garçons et filles), benjamins (garçons et filles) et minimes, cadets et juniors en filles qui possèdent une licence traditionnelle ou promotionnelle.

Elle se déroule sur 6 journées et conformément aux règlements sportifs de la FFTT.

1/ Organisation sportive

Cette compétition comprend 5 tableaux de base.

Garçons :

Tableau A : Poussins (nés en 2010 ou après), toutes licences.

Tableau B : Benjamins (nés en 2008 ou 2009), licences promotionnelles.

Tableau C : Minimes Garçons (nés en 2006 ou 2007), licences promotionnelles.

Filles :

Tableau D : Poussines et Benjamines

Tableau E : Minimes, Cadettes et Juniors

Les tableaux féminins sont exclusivement réservés aux joueuses ne participant pas au Critérium Fédéral Régional ou National.

Dans les tableaux B et C, un joueur dont la licence est passée en tradi en cours de saison peut encore participer au Circuit des Jeunes pour le reste de la saison. Les joueurs licence tradi 1^{ère} année sont également autorisés à participer à ces tableaux.

La compétition se déroulera par poules de trois. Les trois joueurs sont ensuite répartis dans un tableau unique. Sauf en cas d'impossibilité matérielle ou d'un trop grand nombre de joueurs, le tableau sera à classement intégral. Dans le cas où le classement intégral n'est pas réalisé, des places de classement de 1 à 8 seront jouées.

La constitution des poules au premier tour se fait par tirage au sort pour tous les tableaux. Pour les tours suivants, les poules se feront en tenant compte des classements des tours précédents pour tous les tableaux.

Dans tous les cas, le juge-arbitre aura la possibilité de modifier l'organisation d'un tableau en fonction du nombre de participants.

Dans les tableaux A, B et D, à chaque tour, les 2 meilleurs joueurs et joueuses pourront être qualifiés respectivement dans les tableaux B, C et E, les plus faibles pourront redescendre dans leur tableau respectif.

2/ Montant des engagements

L'engagement est fixé à **2,30 €** par journée et par participant avec un forfait maximum de **6,90 €** par participant pour l'ensemble du circuit.

La commission départementale des jeunes